

Philosophie Magazine et la Fondation pour le droit continental organisent un

débat sur les fondements philosophiques du droit européen

entre **Jean-François Kervégan** et **Otfried Höffe**

le 9 décembre, 18h30-20h,

15 Quai Anatole France 75007 (Caisse des dépôts)

Cette rencontre ouvre le Forum franco-allemand sur la convergence juridique qui se tiendra le 10 décembre en Sorbonne, amphithéâtre Louis Liard, 17 rue de la Sorbonne 75006, à partir de 9h.

Renseignements et inscription préalable recommandée : www.fondation-droitcontinental.org

Le débat portera sur les fondements philosophiques du droit européen. A l'heure de la mondialisation et de l'expansion de la tradition juridique anglo-saxonne de la « common law », de nombreux juristes et philosophes européens s'interrogent sur l'avenir du droit continental européen.

Y a-t-il des fondements philosophiques communs aux droits européens, en particulier français et allemands? Le concept de « droit continental » opposé à la tradition anglo-saxonne de « common law » a-t-il un sens pour les philosophes d'aujourd'hui?

Quelles sont les origines et les fondements philosophiques de ces deux traditions juridiques ? Quelle est la place différente qu'a le droit dans la philosophie continentale et anglo-saxonne?

Telles seront les questions débattues par deux grandes figures de la pensée du droit en Allemagne et en France.

* * * * *

Otfried Höffe. Né en 1943, Professeur à la Faculté de philosophie de l'Université de Tübingen, et à l'Université de St. Gallen en Suisse, spécialiste de Kant et d'Aristote il est l'auteur de nombreux ouvrages de philosophie du droit. Il a été au coeur des discussions avec Jürgen Habermas et John Rawls sur les fondements juridiques de la démocratie. Auteur de *Principes du droit* (Editions du Cerf), *La justice politique* (PUF), *Introduction à la philosophie pratique de Kant* (Vrin), *Le prix moral de la modernité* (L'harmattan).

Jean-François Kervégan. Né en 1950, Professeur à l'Institut Universitaire de France (chaire de philosophie de la normativité) et à l'Université Paris 1/Panthéon-Sorbonne, longtemps président de la Société française pour la philosophie et la théorie juridiques et politiques (SFPJ), spécialiste de Hegel et de Carl Schmitt, il réfléchit aux rapports entre les normes juridiques, les concepts politiques d'Etat et de souveraineté et les grandes questions éthiques. Il est l'auteur de *Hegel, Carl Schmitt. Le politique entre spéculation et positivité* (PUF) et *L'effectif et le rationnel. Hegel et l'esprit objectif*, (Vrin).